

Le Barreau de Rouen, nouveau partenaire de l'ICP campus de Rouen

Le 29 juin 2023, Emmanuel Petit, Recteur de l'Institut Catholique de Paris, et Patrick Mouchet, Bâtonnier de Rouen, ont signé une convention de partenariat pour une durée de trois ans. Ce partenariat, qui contribue à la promotion du droit, s'inscrit dans le projet de l'ICP de permettre au plus grand nombre d'accéder aux savoirs ainsi que de participer à l'attractivité du territoire normand.

En septembre 2023, l'Institut Catholique de Paris ouvre un troisième campus à Rouen, où sera proposée notamment la Licence de Droit. Les engagements promus par l'ICP campus de Rouen font écho aux actions menées par le Barreau, notamment au service de la formation professionnelle des jeunes.

Un projet pédagogique innovant impliquant les avocats rouennais

Parce que la professionnalisation est une dimension fondamentale des formations de l'ICP, des avocats normands feront des interventions auprès des étudiants de l'ICP via des cours, des conférences ou encore du mentorat. Le Barreau de Rouen permettra également aux étudiants d'assister à des procès commerciaux, civils ou pénaux et d'effectuer des stages au sein de cabinets normands.

Ils pourront par ailleurs intervenir au sein des autres licences du campus, par exemple sur le droit de la propriété intellectuelle dans le cadre de la licence Histoire de l'art, ou sur le harcèlement scolaire au sein de la licence Sciences de l'éducation.

L'accompagnement des étudiants, dans l'ADN de l'ICP

L'Institut Catholique de Paris « propose un modèle novateur au service de la formation complète de la personne. Nous mettons ainsi l'accent sur l'accompagnement des étudiants » affirme Paul Lignières, avocat et Vice-Recteur de l'ICP. Les effectifs à taille humaine et la présence d'un directeur d'études permettent un accompagnement personnalisé des étudiants. Ceux-ci bénéficient en effet d'un suivi tout au long de leur cursus afin de faire le point sur les résultats, d'obtenir des conseils méthodologiques ou encore d'une aide au choix de leurs options.

A propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 6 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 10 000 étudiants sur son campus de Paris, 900 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants. En septembre 2021, l'Institut Catholique de Paris a ouvert son deuxième campus à Reims. C'est à Rouen que l'ICP ouvrira son troisième campus en septembre 2023.

Sa signature, « L'esprit grand ouvert sur le monde », est devenue l'emblème de campus historiques rénovés en interaction constante avec la cité en plein cœur des villes, mais aussi de l'attention toute particulière portée au développement intégral de l'étudiant, aux relations avec l'environnement socio-économique et politique, et à la réputation internationale de son unité de recherche « Religion, Culture et Société » labellisée par l'État depuis 2014. www.icp.fr

Dans la dernière ligne droite de Parcoursup, les équipes de l'ICP campus de Rouen accueillent les bacheliers et leur famille le mardi 11 juillet de 14h à 19h dans leurs bureaux sis au 53 bd des Belges à Rouen, espace Now coworking.